

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL

de la quatre cent treizième réunion du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 29 octobre 2018 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

CONFIRMÉ LE 3 DÉCEMBRE 2018

Procès-verbal de la quatre cent treizième réunion du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais tenue le lundi 29 octobre 2018 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
AUCLAIR, Céline Membre socio-économique		X*
BRIAND, Louise Professeure – Département des sciences sociales		X*
B. DE GROSBOIS, Sylvie Vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme	X	
DELISLE, Frédérique Membre socio-économique	X	
DELLA FAILLE, Dimitri Professeur au Département des sciences sociales	X	
DUPONT, Yves Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X	
GODMAIRE, Diane Membre socio-économique	X	
HARRISSON, Denis Recteur	X	
KAMAL, Najat Membre socio-économique	X	
LEGAL, Nadine Membre socio-économique	X (visioconférence)	
LORIAUX, Chrystine Membre socio-économique		X*
MERLEAU, Michel Membre socio-économique		X*
MISSAOUI, Rokia Professeure – Département d'informatique & d'ingénierie	X	
OLINGA MEBADA, Joël Eric Étudiant	X	
RENAUD LABRIE, Louise Chargée de cours	X	
VILLENEUVE, Samantha Étudiante	X	

OBSERVATEUR ET OBSERVATRICES :**PRÉSENT****ABSENT**

CHARBONNEAU, Alain
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
(suppléant)

X

GIROUX, Jacques
Directeur général de la Fondation de l'UQO

X

NADEAU, Myriam
Chargée de projet - Décanat de la formation continue
et des partenariats

X

ROCHEFORT, Odette
Technicienne – École multidisciplinaire de l'image

X

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

ROY, André J.

X*

ATTACHÉE D'ASSEMBLÉE :

TARDIF, Caroline
Attachée d'administration

X

INVITÉE :

WELBURN, Mélissa
Stagiaire en droit – Secrétariat général

X

*Absence motivée.

La présidente, madame Diane Godmaire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 16 h 33.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Ainsi, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Déclaration de conflits d'intérêts ou de conflits de rôle
- 3.- Procès-verbaux :
 - 3.1. Quatre cent douzième (24 septembre 2018) réunion
 - 3.1.1. Approbation
 - 3.1.2. Affaires en découlant
- 4.- Entérinement des décisions de la :
 - 4.1. Quatre cent dix-septième (17 septembre 2018) réunion du comité exécutif
- 5.- Affaires générales et corporatives
 - 5.1. Information de la présidente
 - 5.2. Information du recteur
 - 5.3. Plan stratégique 2016-2020 – État d'avancement du projet intitulé *Bureau d'aide à la réussite*
- 6.- Affaires administratives et financières
 - 6.1. Mise à jour et priorisation des projets du Plan décennal d'investissements universitaires 2019-2029
 - 6.2. Cadre de rémunération des cadres supérieurs de l'UQO
 - 6.3. Restructuration du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche
 - 6.4. Modifications au plan des effectifs pour l'année 2018-2019
- 7.- Affaires académiques
 - 7.1. Modification du calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2019-2020
 - 7.2. Engagement et affectation d'un directeur adjoint ou d'une directrice adjointe des Services aux étudiants
 - 7.3. Embauche d'un professeur régulier au Département d'informatique et d'ingénierie
 - 7.4. Embauche d'un professeur régulier au Département d'informatique et d'ingénierie
 - 7.5. Embauche d'une professeure régulière au Département des sciences comptables
 - 7.6. Projet de retrait du cours d'appoint ARU9003 *Atelier de réussite universitaire* des conditions d'admission des programmes de baccalauréat

- 7.7 Projets d'ouverture des admissions au programme court de deuxième cycle en gestion de projet (0749) au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie (PUPGL)
- 8.- Nominations
 - 8.1 Recommandation à l'Assemblée des gouverneurs visant la nomination du représentant des employés de l'Université du Québec en Outaouais au comité de retraite de l'Université du Québec
 - 8.2 Nomination de quatre (4) membres au comité d'éthique de la recherche
- 9.- Période d'information et questions
- 10.- Prochaine réunion (3 décembre 2018)
- 11.- Clôture de la séance

2.- **Déclaration de conflits d'intérêts ou de conflits de rôle**

Le recteur déclare que tous les cadres supérieurs sont en conflit d'intérêts à l'égard du traitement du point 6.2 de l'ordre du jour.

3.- **Procès-verbaux :**

3.1 **Quatre cent douzième (24 septembre 2018) réunion**

3.1.1 **Approbation**

Ainsi, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quatre cent douzième (24 septembre 2018) réunion, et ce, et ce, sous réserve d'effectuer les modifications suivantes :

Point 6.5 (p. CA-11) et point 6.7 (p. CA-13): modification de la phrase suivante : L'UQO est une université en plein développement comptant 12 départements, 13 modules (dont un présentement en création), 17 unités de gestion de programmes de 2e cycle et 6 unités de gestion de programmes de 3e cycle. » par celle-ci « L'UQO est une université en plein développement comptant 12 départements, 14 modules, 16 unités de gestion de programmes de 2e cycle et 6 unités de gestion de programmes de 3e cycle. »

3.1.2 **Affaires en découlant**

Le recteur et le vice-recteur à l'administration et aux ressources informent les membres du conseil d'administration qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la quatre cent douzième (24 septembre 2018) réunion, les suites régulières ont été données.

4.- **Entérinement des décisions de la :**

4.1 **Quatre cent dix-septième (17 septembre 2018) réunion du comité exécutif**

Ainsi, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'entériner les décisions de la quatre cent dix-septième (17 septembre 2018) réunion du comité exécutif, le tout conformément à l'article 56.1 b) du *Règlement général* de l'Université.

5.- **Affaires générales et corporatives**

5.1 **Information de la présidente**

Madame Godmaire mentionne qu'elle a assisté, la semaine dernière, à une réunion du comité de pilotage du plan stratégique 2016-2020. Également, elle s'informe des raisons

de la visite de monsieur Della Faille en Allemagne et invite celui-ci à donner quelques explications aux membres.

5.2 Information du recteur

Nouveau pavillon de l'Université sur le site du boulevard Alexandre-Taché

Le recteur mentionne que la Société québécoise des infrastructures a désigné un gestionnaire de projet responsable de soutenir l'Université dans la gestion du projet du nouveau pavillon.

Élections

À la suite des élections du 1^{er} octobre dernier, une rencontre est prévue avec le nouveau ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge. Le recteur précise également que madame Sylvie Barcelo, sous-ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, est maintenue en poste et que cela assure une certaine continuité des dossiers en cours. Des rencontres sont également prévues dans les prochains jours avec les différents députés de la région de l'Outaouais et des Laurentides.

Rencontre Jean-Guy Whiteduck

Une rencontre a eu lieu avec le chef de conseil de la bande Kitigan Zibi afin de démontrer la volonté de l'université de travailler en collaboration avec les communautés autochtones. Il explique que lors de cette rencontre, ils ont notamment échangé sur l'importance de promouvoir l'histoire et les langues autochtones et sur la possibilité de développer des programmes destinés aux autochtones.

Politiques

Deux nouvelles politiques seront présentées au conseil d'administration du 3 décembre 2018. Il s'agit de la *Politique encadrant le cannabis* et de la *Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuelles*.

5.3 Plan stratégique 2016-2020 – État d'avancement du projet intitulé

Monsieur Marc Landry, directeur adjoint au service aux étudiants, est présent pour le traitement du point 5.3 (16 :45).

Monsieur Landry présente le projet intitulé *Bureau d'aide à la réussite*. Il explique que ce projet consiste à la mise en place d'un bureau afin de soutenir et d'outiller les étudiants pour favoriser la persévérance et la réussite scolaire.

Monsieur Landry précise que dans le cadre de la mise en place de ce bureau plusieurs initiatives ont été envisagées. Notamment, l'Université offre maintenant des ateliers KORSA, ateliers qui ont été élaborés afin d'aider les étudiants aux pris avec des difficultés dans leurs études et qui vivent du stress et de l'anxiété. Il souligne également qu'au cours des prochains mois, un centre d'aide à la rédaction en ligne ayant pour objectif d'offrir de la rétroaction, des ressources et des conseils aux étudiants de premier cycle devrait être mis en place.

Des membres se questionnent sur les services d'aide en place pour les étudiants touchés par la tornade. Monsieur Landry précise que le service aux étudiants offre déjà plusieurs services d'aide, mais que des efforts supplémentaires ont été déployés afin d'aider les étudiants à la suite de cette crise.

On se demande également si le bureau d'aide offrira des services particuliers aux étudiants internationaux, car ils sont souvent confrontés à beaucoup de nouveauté lors de leur arrivée. Monsieur Landry mentionne que cet enjeu fait partie des réflexions et qu'il y a un désir de collaboration avec le DFCP et le bureau du registraire pour développer un guide d'intégration pour offrir un meilleur accueil aux étudiants internationaux.

Les membres remercient monsieur Landry pour cette présentation.

Monsieur Marc Landry quitte la séance (17 h 05).

6.- Affaires administratives et financières

6.1 Mise à jour et priorisation des projets du Plan décennal d'investissements universitaires 2019-2029

Chaque année, l'Université prépare son Plan décennal d'investissements universitaires (PDIU). Le PDIU est transmis à la Direction générale des infrastructures de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et au Bureau de la gestion des projets d'infrastructure du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) pour être conforme à la loi et au règlement sur les investissements universitaires.

Le PDIU 2019-2029 comprend les projets non subventionnés pour les volets de l'enseignement et de la recherche et non-inscrits au budget de maintien des actifs immobiliers financés à même les allocations normalisées. Les projets inscrits au PDIU comprennent les projets liés à une construction neuve, aux réaménagements ou aux rénovations majeures de bâtiment, à l'acquisition de bâtiments ou d'équipements et au développement informatique.

Une fois adopté par le conseil d'administration, le PDIU est signé et transmis au MEES par le vice-recteur à l'administration et aux ressources.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 413-CA-6291 concernant la mise à jour et priorisation des projets du Plan décennal d'investissements universitaires 2019-2020; laquelle est jointe en appendice.

6.2 Cadre de rémunération des cadres supérieurs de l'UQO

Monsieur Denis Harrisson, monsieur Yves Dupont, Madame Sylvie B. de Grosbois et monsieur Alain Charbonneau quittent la séance pour le traitement du point 6.2 (17 h10).

En juillet 2018, le gouvernement du Québec nous faisait parvenir les Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec de l'année universitaire 2018-2019. La règle 5.11 stipule que les conseils d'administration des universités du Québec doivent obligatoirement adopter le cadre de rémunération des cadres supérieurs de leur université avant le 1er novembre 2018 et le rendre public dans les 60 jours suivant son adoption.

Le cadre de rémunération doit comprendre les résolutions, les politiques, les règlements, les dispositions et les ententes dans lesquels se trouvent les conditions et les normes qui déterminent la rémunération des cadres supérieurs, ainsi que la description de fonctions de chacun.

À l'UQO, outre le recteur, les cadres supérieurs sont le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, la vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme, le vice-recteur à l'administration et aux ressources et le secrétaire général.

Dorénavant, le conseil d'administration de l'UQO doit s'assurer que les conditions de rémunération des cadres supérieurs soient conformes aux conditions prévues à la règle 5.11.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 413-CA-6292 concernant le cadre de rémunération des cadres supérieurs de l'UQO; laquelle est jointe en appendice.

Monsieur Denis Harrisson, monsieur Yves Dupont, Madame Sylvie B. de Grosbois et monsieur Alain Charbonneau réintègrent la séance (17 h 17).

6.3 Restructuration du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

L'UQO est une université en plein développement comptant 12 départements, 14 modules, 16 unités de gestion de programmes de 2e cycle et 6 unités de gestion de

programmes de 3e cycle. Son corps enseignant compte 261 postes de professeurs et plus de 400 personnes chargées de cours. A l'automne 2017, l'UQO accueillait 7 273 étudiants, soit 4 754 à Gatineau et 2 519 à Saint-Jérôme (incluant 39 étudiants au Pôle universitaire Paul-Gérin-Lajoie). L'UQO détient aussi 9 chaires de recherche, dont 4 chaires du Canada.

Le développement de programmes, le soutien à la recherche et à la création, l'expérience étudiante et le développement de partenariats au niveau régional, national et international sont au cœur des activités et des responsabilités du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, qui regroupe sous son aile les unités suivantes :

- Le Décanat des études (incluant la gestion modulaire et des programmes de cycles supérieurs);
- Le Décanat de la gestion académique (incluant la gestion départementale);
- Le Décanat de la recherche (incluant la gestion des chaires et centres de recherche);
- Le Décanat de la formation continue et des partenariats;
- Le Bureau du registraire;
- La Direction des services aux étudiants (présente sur les 2 campus);
- Le Service de la bibliothèque;
- La Galerie UQO (depuis le 1^{er} septembre 2018).

À sa quatre cent douzième réunion tenue le lundi 24 septembre 2018, le Conseil d'administration créait le Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme, qui regroupe sous son aile les Services universitaires des Laurentides (autrefois rattachés au Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et à la recherche pour les Laurentides, aboli lors de cette même rencontre).

La création de ce Vice-rectorat représentait la première étape d'une restructuration touchant l'ensemble du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. Cette restructuration était rendue nécessaire pour la bonne rencontre des objectifs que l'institution s'est donnée en matière d'enseignement et de recherche, ainsi que pour l'atteinte de ses visées en matière de développement et de croissance, dans le respect de sa mission. Elle met de l'avant un partage des tâches entre le Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme et le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche permettant ainsi une meilleure coordination des activités et initiatives, tout en assurant une collaboration continue entre les deux vice-rectorats et leurs unités respectives.

La structure proposée pour l'approbation du Conseil d'administration est la suivante :

Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme

Ce vice-rectorat aura sous sa responsabilité les unités suivantes :

- Services universitaires des Laurentides;
- Service de la bibliothèque;
- Direction des services aux étudiants;
- Décanat de la formation continue et des partenariats.

La gestion de ces unités, mis à part les Services universitaires des Laurentides, ne se limite pas au campus de Saint-Jérôme, mais bien à l'ensemble de l'UQO. Ainsi, le Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme veillera au fonctionnement de chacune de ces unités et à leur offre de services pour l'ensemble de la communauté universitaire de l'UQO.

Services universitaires des Laurentides

Lors de sa création en 2014, il était prévu que les principales responsabilités des Services universitaires des Laurentides seraient les suivantes : la responsabilité de la bibliothèque du campus de Saint-Jérôme, la responsabilité du Pôle universitaire Paul-Gérin-Lajoie et la responsabilité de la gestion opérationnelle des activités courantes du campus. La restructuration requiert qu'une plus grande place soit accordée à la gestion opérationnelle des activités courantes du campus, ce qui deviendra la responsabilité première des Services universitaires des Laurentides. Ainsi, la bibliothèque du campus de Saint-Jérôme sera sous la responsabilité du Service de la bibliothèque, qui gère déjà les trois autres points de

services situés au campus de Gatineau, soit la bibliothèque du pavillon Alexandre-Taché, la bibliothèque du pavillon Lucien-Brault ainsi que la didacthèque. Le Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie sera quant à lui directement rattaché au Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme.

Décanat de la formation continue et des partenariats

Mis à part le changement de rattachement du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche vers le Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme, aucun changement n'affecte le Décanat de la formation continue et des partenariats.

Service de la bibliothèque

Le service de la bibliothèque voit ses responsabilités être modifiées avec ce changement de structure par l'ajout de la responsabilité de la bibliothèque du campus de Saint-Jérôme; cette responsabilité incombait auparavant aux Services universitaires des Laurentides.

Direction des services aux étudiants

Mis à part le changement de rattachement du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche vers le Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme, aucun changement n'affecte la Direction des services aux étudiants.

Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

Le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche aura sous sa responsabilité les unités suivantes :

- Décanat des études;
- Décanat de la gestion académique;
- Décanat de la recherche;
- Bureau du registraire;
- Galerie UQO.

Décanat des études

La restructuration n'amène aucun changement pour le Décanat des études.

Décanat de la gestion académique

La restructuration n'amène aucun changement pour le Décanat de la gestion académique.

Décanat de la recherche

La restructuration n'amène aucun changement pour le Décanat de la recherche.

Bureau du registraire

La restructuration n'amène aucun changement pour le Bureau du registraire.

Galerie UQO

L'unité de la Galerie UQO a été créée à la quatre cent dixième réunion du Conseil d'administration tenue le lundi 11 juin 2018, création qui prenait effet le 1^{er} septembre 2018. La restructuration n'amène aucun changement pour la Galerie UQO, puisqu'il était déjà prévu qu'elle soit rattachée au Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 413-CA-6293 concernant la restructuration du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche; laquelle est jointe en appendice.

6.4 Modifications au plan des effectifs pour l'année 2018-2019

Il est proposé d'apporter les modifications suivantes au plan des effectifs 2018-2019:

Au 19 novembre 2018 :

1. Modification du rattachement de deux (2) postes professionnels de bibliothécaire, de deux (2) postes techniques du personnel de soutien de technicienne ou de technicien en documentation et de quatre (4) postes bureau du personnel de soutien de commis aux ressources informationnelles des Services universitaires des Laurentides à Saint-Jérôme au Service de la bibliothèque à Gatineau;
2. Modification du rattachement d'un (1) poste professionnel de chargée ou de chargé de projet en développement et en formation continue et d'un (1) poste bureau du personnel de soutien de secrétaire de direction des Services universitaires des Laurentides à Saint-Jérôme au Vice-rectorat au développement du campus de Saint-Jérôme à Saint-Jérôme.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 413-CA-6294 concernant les modifications au plan des effectifs pour l'année 2018-2019; laquelle est jointe en appendice.

7.- Affaires académiques

7.1 Modification du calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2019-2020

Lors de l'adoption du calendrier universitaire 2019-2020 par le conseil d'administration le 11 juin dernier, il y a eu une erreur dans les dates de fin de trimestre pour le trimestre d'été 2019.

En raison de l'ACFAS (Association francophone pour le savoir), les dates de fin du trimestre d'été (horaire condensé et horaire régulier) ont été modifiées. Par le fait même, la fin du trimestre d'été 2019 (horaire condensé) sera le 25 juin 2019 et la fin du trimestre d'été 2019 (horaire régulier) sera le 16 août 2019.

Les membres de la commission des études ont recommandé au conseil d'administration l'adoption de la modification du calendrier universitaire pour l'année 2019-2020.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 413-CA-6295 concernant la modification du calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2019-2020; laquelle est jointe en appendice.

7.2 Engagement et affectation d'un directeur adjoint ou d'une directrice adjointe des Services aux étudiants

Le poste de directeur adjoint ou directrice adjointe des Services aux étudiants est devenu vacant à la suite de l'obtention d'un poste de direction, par le titulaire du poste. Un processus de dotation a été mis en place par un affichage interne du 4 au 11 septembre 2018 et un affichage externe du 4 au 18 septembre 2018, et ce, conformément à l'article 5.01 du Protocole des cadres.

Le comité de sélection a reçu et analysé une (1) candidature de l'interne et dix (10) candidatures de l'externe. Trois (3) candidatures ont été retenues pour les entrevues.

Le conseil d'administration est donc invité à entériner la recommandation du comité de sélection quant à l'engagement d'un directeur adjoint ou d'une directrice adjointe des Services aux étudiants à compter du 30 octobre 2018.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 413-CA-6296 concernant l'engagement et l'affectation d'un directeur adjoint ou d'une directrice adjointe des Services aux étudiants; laquelle est jointe en appendice.

7.3 Embauche d'un professeur régulier au Département d'informatique et d'ingénierie

Suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de « l'informatique », le Département d'informatique et d'ingénierie a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. L'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie recommande au Conseil d'administration l'embauche de monsieur Alan Davoust à titre de professeur régulier au secteur disciplinaire « informatique ».

L'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie recommande au Conseil d'administration l'embauche de monsieur Alan Davoust à titre de professeur régulier au secteur disciplinaire « informatique » au site de travail Gatineau.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 413-CA-6297 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département d'informatique et d'ingénierie; laquelle est jointe en appendice.

7.4 Embauche d'un professeur régulier au Département d'informatique et d'ingénierie

Suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de « l'informatique », le Département d'informatique et d'ingénierie a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à l'avis du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie recommande au Conseil d'administration l'embauche de monsieur Omar Abdul Wahab à titre de professeur régulier au secteur disciplinaire « informatique ».

L'Assemblée départementale du Département d'informatique et d'ingénierie recommande au Conseil d'administration l'embauche de monsieur Omar Abdul Wahab à titre de professeur régulier au secteur disciplinaire « informatique » au site de travail Gatineau.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 413-CA-6298 concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département d'informatique et d'ingénierie; laquelle est jointe en appendice.

7.5 Embauche d'une professeure régulière au Département des sciences comptables

Suite à l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de « fiscalité », le Département des sciences comptables a procédé à la sélection des candidats selon la procédure prévue à cette fin. Suite à l'avis du Comité de sélection, l'Assemblée départementale du Département des sciences comptables recommande au Conseil d'administration l'embauche de madame Brigitte Alepin à titre de professeure régulière au secteur disciplinaire « fiscalité ».

L'Assemblée départementale du Département des sciences comptables recommande au Conseil d'administration l'embauche de madame Brigitte Alepin à titre de professeure régulière au secteur disciplinaire « fiscalité » au site de travail Saint-Jérôme.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 413-CA-6299 concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département des sciences comptables; laquelle est jointe en appendice.

7.6 Projet de retrait du cours d'appoint ARU9003 *Atelier de réussite universitaire des conditions d'admission des programmes de baccalauréat*

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant soumet à l'attention des membres du conseil d'administration le projet de retrait du cours d'appoint ARU9003 Atelier

de réussite universitaire des conditions d'admission des programmes de baccalauréat.

Actuellement à l'UQO, le cours ARU9003 fait partie des conditions d'admission des programmes de baccalauréat. Plus spécifiquement, il est exigé que :

« Le candidat détenteur d'un diplôme d'études collégiales (DEC) du Québec et dont la cote de rendement est inférieure à 22 ou tout autre candidat (diplôme canadien ou international) dont la qualité du dossier est jugée faible mais qui répond aux exigences du programme, sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint *Atelier de réussite universitaire* (ARU9003) ».

Dans les faits, seuls les candidats détenteurs d'un diplôme d'études collégiales (DEC) du Québec dont la cote R est inférieure à 22 se voient imposer la condition d'admission reliée au cours d'appoint ARU9003. Ce cours n'est exigé d'aucun autre candidat (collégial ontarien, canadien, étranger, adulte, etc.), et ce, quelle que soit la qualité du dossier d'admission.

Ainsi, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant propose de retirer la condition d'admission relative au cours d'appoint ARU9003 des programmes de baccalauréat, étant donné que:

- la situation est inéquitable pour les étudiants détenteurs d'un DEC québécois dans le traitement de leur dossier d'admission;
- le cheminement de plusieurs baccalauréats fait en sorte que le cours *ARU9003* est suivi au 2^e voire même au 3^e trimestre d'études;
- l'ajout d'un cours d'appoint fait en sorte que certains candidats ne donnent pas suite à leur demande d'admission;
- la présence de cette condition d'admission ralentit le traitement et l'analyse des dossiers d'admission des programmes contingentés;
- le cours *ARU9003* n'est pas requis pour l'admission aux programmes de certificats.

Il est à noter que le cours d'appoint ARU9003 demeure obligatoire pour tout étudiant en situation de tutelle ou de sursis d'exclusion.

Lors de sa trois-cent-cinquante-quatrième réunion, tenue le 4 octobre 2018, la commission des études recommandait le retrait du cours d'appoint ARU9003 *Atelier de réussite universitaire* des conditions d'admission des programmes de baccalauréat.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 413-CA-6300 concernant le projet de retrait du cours d'appoint ARU9003 *Atelier de réussite universitaire* des conditions d'admission des programmes de baccalauréat; laquelle est jointe en appendice.

7.7 Projet d'ouverture des admissions au programme court de deuxième cycle en gestion de projet (0749) au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie (PUPGL)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant soumet à l'attention des membres du conseil d'administration le projet d'ouverture des admissions au programme court de deuxième cycle en gestion de projet (0749) au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie (PUPGL).

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant explique que l'UQO offre actuellement deux programmes courts de cycle supérieur au PUPGL. Ces programmes sont :

- Le programme court de deuxième cycle en gestion de projet (0749), selon un régime d'études à temps partiel, avec admission aux trimestres d'automne seulement ;
- Le programme court de deuxième cycle en consultation (0179), selon un régime d'études à temps partiel, avec admission aux trimestres d'hiver seulement.

Le comité de programme en gestion de projet désire élargir les fenêtres d'admission pour le programme court de deuxième cycle en gestion de projet (0749) en ajoutant

l'ouverture des admissions selon un régime d'études à temps partiel aux trimestres d'hiver.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 413-CA-6301 concernant le projet d'ouverture des admissions au programme court de deuxième cycle en gestion de projet (0749) au Pôle universitaire Paul Gérin-Lajoie (PUPGL); laquelle est jointe en appendice.

8.- Nominations

8.1 Recommandation à l'Assemblée des gouverneurs visant la nomination du représentant des employés de l'Université du Québec en Outaouais au comité de retraite de l'Université du Québec

Le mandat de monsieur André Labelle, à titre de personne désignée par les employés de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) au comité de retraite de l'Université du Québec, viendra à échéance le 12 décembre 2018. L'Université a été sollicitée par l'Université du Québec pour procéder à une recommandation de nomination à cet effet suivant un processus prescrit par règlement.

Conformément aux dispositions prévues à l'annexe 6-B du Règlement général 6 – Ressources humaines de l'Université du Québec, il appartient à l'Assemblée des gouverneurs de procéder à la nomination du membre au comité de retraite, après recommandation du conseil d'administration de l'Université.

Comme il s'agit de procéder à la nomination d'un employé, les associations et les syndicats sont invités à recommander un employé, étant entendu que si plus d'une association ou d'un syndicat représentent les employés, comme c'est le cas pour l'Université, la recommandation est faite à la majorité du nombre soit, trois (3) associations ou syndicats et plus sur cinq (5).

Le secrétaire général a donc invité les associations et syndicats suivants à se concerter pour lui recommander un candidat, au plus tard le 12 octobre 2018 : les associations des cadres et du personnel administratif et les syndicats des professeurs, du personnel de soutien et du groupe professionnel, le tout, tel qu'il appert du courriel envoyé le 12 septembre 2018.

La recommandation majoritaire des associations et des syndicats précités, telle que communiquée au secrétaire général par courriel, est à l'effet de désigner monsieur André Labelle comme représentant des employés de l'Université au comité de retraite de l'UQ.

Le conseil d'administration est donc invité à entériner cette recommandation, en vue de la communiquer à l'Assemblée des gouverneurs.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 413-CA-6302 concernant la recommandation à l'Assemblée des gouverneurs visant la nomination du représentant des employés de l'Université du Québec en Outaouais au comité de retraite de l'Université du Québec; laquelle est jointe en appendice.

8.2 Nomination de quatre (4) membres au comité d'éthique de la recherche

Le CÉR est composé d'un minimum de onze (11) membres et d'un maximum de dix-huit (18) membres, nommés par le conseil d'administration de l'Université, selon la répartition suivante :

Entre six (6) et dix (10) personnes connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche relevant de la compétence du CÉR, dont au moins 80% sont des professeurs de l'Université ;

- André Durivage, Département des sciences administratives (01.10.2017 - 30.09.2020)
- Guylaine Chabot, Département des sciences infirmières (25.10.2016 - 30.09.2019)
- Geneviève Forest, Département de psychologie et psychoéducation (01.10.2017 - 30.09.2020)
- Ruth Phillion, Département des sciences de l'éducation (20.06.2017 - 19.06.2020)

- Jacques-Bernard Gauthier, Département des sciences administratives (20.06.2017 - 19.06.2020)
- Nabil Messabia, Département des sciences comptables (20.06.2017 - 19.06.2020)
- Une personne versée en éthique;
 - Louis Perron (01.10.2017 - 30.09.2020)
- Une personne possédant une expertise juridique;
 - M^e Alexandra Roy (01.10.2018-30.09.2021)
- Entre deux (2) et quatre (4) personnes provenant de la collectivité desservie par l'Université, mais n'étant pas affiliée à cette dernière;
 - Thierry Morel-Laforce (25.04.2017 - 24.04.2020)
 - Julie Dessureault (25.09.2018 – 24.09.2021)
- D'un (1) à deux (2) étudiants inscrits à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat à l'Université;
 - Annabelle Bilodeau-Clarke, maîtrise en relations industrielles (06.12.2017 - 05.12.2018)

Le mandat des membres est d'une durée de trois (3) ans, renouvelable, à l'exception des membres étudiants dont le mandat est d'une (1) année.

Le secrétaire général a procédé à un appel de candidatures auprès des professeurs, entre le 27 août et le 28 septembre 2018 pour les postes réservés à des personnes connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche relevant de la compétence du comité.

Notons que le secrétariat général a reçu cinq (5) formulaires de mise en candidature de professeurs(es) manifestant leur intérêt à faire partie du comité d'éthique de la recherche.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 413-CA-6303 concernant la nomination de quatre (4) membres au comité d'éthique de la recherche; laquelle est jointe en appendice.

9.- Période d'information et questions

Aucune information n'est transmise.

10.- Prochaine réunion (3 décembre 2018)

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 3 décembre 2018 à 16 h 30.

11.- Clôture de la séance

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité que la séance est levée à 18 h 42.

Original signé par :

Diane Godmaire, présidente d'assemblée
 Denis Harrisson, recteur et secrétaire général par intérim